

Paris, le 12-11-2019



COMMISSION DES DROITS

Nos réf : AC/CB/2116

JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX VICTIMES DU TERRORISME

Un décret n° 2019-1148 du 7 novembre 2019, paru au JORF du 9 novembre 2019, a institué une journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme. Cette journée est fixée au 11 mars. A cette date, une cérémonie nationale est organisée et, à l'initiative du préfet, pourra l'être dans les départements.